

AIDE - MEMOIRE

L'administration communale de la Ville de Luxembourg organisera une

formation d'animateur B

**dans le domaine des activités de loisirs « Aktioun Bambëschr » (enfants de 5-12 ans)
et « Jugend Aktiv » (jeunes de 13-17 ans)**

Contenu de la formation:

Formation d'une durée de 150 heures composée de cours théoriques et de plusieurs stages pratiques.

La formation comprendra:

- un weekend de prise de contact (les 17 et 18 mars 2018)
- un stage théorique d'une demi-journée au CAPEL (lors d'un samedi en avril-mai)
- un weekend de stage théorique à choisir par le candidat lui-même parmi l'offre du SNJ (payant)
- un stage pratique pendant l'Aktioun Bambëschr Pâques (du 3 au 6 avril 2018)
- un stage théorique pendant la semaine précédant l'Aktioun Bambëschr en été (du 10 au 13 juillet 2018)
- ainsi qu'un stage pratique pendant l'Aktioun Bambëschr en été (du 16 juillet au 10 août 2018).
Les deux stages en juillet-août 2018 sont rémunérés.

Votre profil:

- avoir le statut de l'étudiant
- avoir une très bonne maîtrise de la langue luxembourgeoise
- se prévaloir d'une expérience pratique dans le domaine de l'enfance
- être âgé(e) de 18 ans au moins au 1^{er} juillet 2018

Conditions spécifiques et pièces à joindre:

La candidature doit obligatoirement être accompagnée des pièces suivantes:

- lettre de motivation (veuillez indiquer la référence suivante: **forma-etud/capel**);
- curriculum vitae;
- certificat d'inscription auprès d'une école (2017-2018);
- extrait récent du casier judiciaire pour les candidats âgés ≥ 18 ans (bulletin no 3, Cité judiciaire, plateau du St. Esprit, Bâtiment BC);
- copie de la carte d'identité;
- photo passeport récente.

Le dossier de candidature, muni de toutes les pièces requises, est à adresser au Collège des bourgmestre et échevins L-2090 Luxembourg pour le **9 février 2018** au plus tard.

Le secrétariat du CAPEL (tél.: 4796-2442, email: capel@vdl.lu), se tient à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.